

# L'Essentiel Sablonnais

Votre village bouge et il nous apparait important, voire *essentiel*, de vous informer.  
L'Essentiel Sablonnais est et sera un « entre-deux gazettes », une sorte de gazouillis, pour les informations importantes sous forme de brèves.  
La fréquence de cette « feuille de chou » ne sera pas régulière.  
Bonne lecture à tous les Sablonnais !

## A vos agendas

### Commission des Aînés

**18/09/2021**

Visite de la Cidrerie Traditionnelle du Perche au Theil.

**23/10/2021**

Atelier de confection de Noël en tricot ou crochet.

### Commission Sport

**11/09/2021**

Mini tournoi de foot pour enfants (sous réserve des protocoles en vigueur)

### Commission Culture

**13/07/2021**

Restauration par l'Association Festive Condéenne.

Retraite aux Flambeaux avec Condé Music.

Feu d'artifice musical.

**Du 30/07/2021 au 04/08/2021**

Les SuPercheries - Festival de musique baroque, présenté par l'Escadron Volant de la Reine.

**02/10/2021**

Soirée Jeux à Coulonges-les-Sablons.

**Date non définie à ce jour**

Forum des Associations.

### Commission Jeunesse

**En septembre**

Concours de pêche des enfants.

### Commission Fleurissement

**20, 23, 27/10/2021**

Ateliers dédiés à la décoration de nos villages.

### Commission Commerce & artisanat

**Tous les 1ers dimanches du mois**

Marché de Producteurs et Artisanat.

## Travaux

- **Les travaux de la station d'épuration** vont commencer en septembre 2021. Ils démarreront rue de La Vallée. La continuité du fonctionnement du tout-à-l'égout est assurée. Une réunion publique sera organisée.
- **Travaux Ecole de musique** en juillet 2021 : l'inauguration aura lieu à la Sainte-Cécile en novembre.
- **Démolition** de la Maison des Sœurs.
- **Travaux de rafraîchissement à la supérette** avant la réouverture.
- **Travaux du futur restaurant**, 13, rue Michel Meillant.

## Commission Jeunesse

Les jeux à la Pommeraie et rue du Perche ont été enlevés car ils n'étaient plus en bon état. La commission jeune met tout en œuvre pour les remplacer au plus vite.

## Bienvenue à

- Monsieur **Fabrice Rottier**, nouveau gérant de la superette Proxi.
- Monsieur et Madame **Denis** nouveaux restaurateurs à La Basse Roche.
- Monsieur **Pierre Clauzet** et Madame **Carina Clauzet Della Croce** gérant de la brocante Gasoline au 55 rue Michel Meillant.

## Infos Générales

### Chemins de randonnée pédestre CDC

La commission culture-tourisme de la Cdc Coeur du Perche a validé la mise en ligne des topoguides de randonnée pédestre, sur les sites web des communes. En plus de ce téléchargement gratuit, les usagers pourront se procurer les dépliants papier au prix d'1 € pièce à l'office de tourisme (ou la pochette complète de 27 dépliants à 10 €), et certains de ces circuits sont également disponibles sur rando-perche.fr et sur l'appli randoperche.

### Horaires d'été des mairies du 19/07/2021 au 08/08/2021

- Mairie de Condeau et Coulonges les Sablons : Pas de permanences du secrétariat.
- Mairie de Condé sur Huisne : ouverture uniquement le matin les mardis, jeudis, vendredis et samedis.

**En dehors de ces horaires contactez-nous au 02.33.73.34.01 ou [sablonsurhuisne@orange.fr](mailto:sablonsurhuisne@orange.fr)**

### Canicule et fortes chaleurs

*L'hyperthermie ou coup de chaleur* : (température supérieure à 40°) ce risque concerne les nouveau-nés, les jeunes enfants et les adultes particulièrement exposés à la chaleur.

*La déshydratation* : une personne qui transpire et ne boit pas assez se déshydrate.

Plateforme téléphonique « canicule info service » 0 800 06 66 66 (appel gratuit)

### Les gestes citoyens

Avec le retour des beaux jours la tentation de faire la fête, de s'adonner au bricolage ou à des travaux extérieurs est grande...N'oubliez pas les règles de bon voisinage et ayez toujours le réflexe de respecter la tranquillité de votre quartier !

### Vigilance été

« **Opération tranquillité vacances** » : pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles peuvent être organisées pour passer aux alentours de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalie. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ**.

*Quelques recommandations : si vous apercevez un véhicule suspect : relevez le numéro d'immatriculation et prenez contact avec la gendarmerie.*

### Consignes dépôt d'ordures ménagères

Il est rappelé que les poubelles ménagères comme les poubelles de tri doivent être déposées en porte à porte **la veille au soir du ramassage. Dans les conteneurs, les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs poubelles et ceux-ci dans les conteneurs et pas à côté.**

Pour les communes déléguées de Condé sur Huisne et de Condeau, **les sacs jaunes** sont à retirer en Mairie.

Il est rappelé que pour vos autres déchets (encombrants, déchets verts...) vous devez vous rendre à la déchetterie de Rémalard en Perche et ne pas les déposer sur la voie publique.

Suivez-nous sur



- ✓ N'oubliez pas de retrouver les vidéos annonçant les nouveaux événements ou revenant sur certains, en vous abonnant à la chaîne youtube de la commune de Sablons-sur-Huisne : allez sur le site [www.youtube.com](http://www.youtube.com), tapez sablons-sur-Huisne, et cliquez sur le logo de Sablons. Vous pouvez même vous abonner en cliquant sur "s'abonner", pour suivre les nouvelles vidéos !
- ✓ Facebook de Sablons sur Huisne
- ✓ Le site internet est en cours de réalisation, il sera bientôt consultable

**Le Conseil Municipal vous souhaite un très bel été !**